



LES INFOS

samedi 19 mars
2011



Union Syndicale
Solidaires



Site Internet : <http://sudsnp.e.fr>
Mail : sud.sme.crb@numericable.fr

Salaires 2011

Le ton est donné !

Les négociations salariales 2011 SME sont terminées. SPS a accordé un talon aux salariés de SPS et notre direction a refusé de nous l'octroyer. Les négociations se faisaient sous l'égide de Mr Schleicher.

Mr Gendry avait déclaré que les NAO SME se feraient en concertation avec le groupe SAFRAN...le message est donc sans ambiguïté.

Dernières « propositions » 2011, vendredi 18 mars à 12 h

Augmentations générales de 1,2 % et **pas de talon !** avec effet rétroactif au 01 janvier 2011 si signature de l'accord.

Augmentations individuelles : Ouvriers = 1,3 %, AM = 1,5 %, Cadres = 1,85 % dont 0,15 % spécifique aux cadres féminins de + de 45 ans.

Primes HA, HB et de quart = + 3 % (1,2 % étant acquise avec l'augmentation générale, la direction n'augmente ces primes que de 1,8 %).

Prime J = + 1,2 %

Prime annuelle augmentée de **100 €** soit 2750 € pour les ouvriers/employés et 3050 € pour les agents de maîtrise. (200 € étant déjà acquis avant le début des négociations)

Prime de transport annuelle de 200 € mensualisée et non soumise à cotisation.

Prime d'énergie annuelle de 100 € mensualisée et soumise à cotisation.

Fixe mensuel minimum porté à 1600 €

Une porte de sortie SUD

Voyant que la direction restait sur une position dure, les délégués SUD ont proposé de prendre sur l'augmentation individuelle (AI) des cadres pour financer un talon comme cela s'est fait chez BASF en accord avec la majorité des cadres de cette société.

Les cadres bénéficiant, dans l'accord proposé par la direction, de 1,2 % d'augmentation générale (AG), de la prime de transport/énergie et de 1,7 % d'AI (contre 1,3 % aux ouvriers employés et 1,5 % aux AM), cela nous semblait plus équitable.

Mr Arnould nous a dit qu'en prenant 0,1 % sur les AI cadres, rajouté aux 1,2 % d'AG et à la prime de transport/énergie, cela ferait un talon à 60 €.

Les délégués SUD ont dit être d'accord pour un talon à 60 € mais il a rétorqué qu'il n'y aurait pas de talon.

La consigne devait être ferme !

Pourtant les moyens ne manquent pas !

80 Millions € c'est le résultat cumulé par SME ces dernières années.

L'EBE 2010, (richesse créée par les salariés), est de **29,3 Millions €**

Mais il ne semble pas qu'il soit prévu que les salariés profitent des richesses qu'ils ont créé !

Une autre proposition SUD ...

Quand il est devenu manifeste que la discussion sur les salaires était terminée, les délégués SUD ont fait une demande officielle de prime de rachat, comme cela s'est déjà fait dans d'autres entreprises comme Tolochimie.

La vente de SME ayant rapporté 296 Millions € à l'Etat, nous réclamons moins de 5 % de cette vente soit 11 Millions € à répartir entre les 1068 salariés SME, soit 10 000 € par salariés.

Mr Arnould a déclaré qu'il transmettrait la demande à Mr Gendry.

A lui seul, le fossoyeur Mr Gendry partira avec une prime de 400 000 €, soit 20 % en masse salariale de ce qui est accordé à 1068 salariés !!

ASSEMBLEE GENERALE SUD HEURE PAYEE

**Le MARDI 22 MARS 2011
à 15h15 AMPHI ZONE VERTE**

**Venez nombreux vous exprimer sur ces mesures
proposées à signature**